

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 15 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Neuilly-Plaisance s'est réuni en assemblée, sous la présidence de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire de Neuilly-Plaisance, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 09 octobre 2025, conformément à la procédure prévue par l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres composant le Conseil Municipal : ----- 35
Membres en exercice : ----- 35
Membres présents et/ou représentés : ----- 33
Membres absents : ----- 2

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. BERTHIER, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, Mme BOILEAU, Mme PONZIO-REFATTI, M. MARTINACHE, Mme FAGIANI, Mme CHOLET, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. TAGLANG, Mme ALI, M. LECHUGA, Mme JARY, M. RIGAULT, M. PEREIRA, Mme BRECHU, Mme SUCHOD, M. FREMIN, M. SAUNIER.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. BUTIN donne pouvoir à M. BERTHIER
M. TOURE donne pouvoir à Mme BOILEAU
M. PIAT donne pouvoir à M. LECHUGA
M. GIBERT donne pouvoir à Mme ALI
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE
Mme FUENTES donne pouvoir à Mme CHOLET
Mme PONCHARD donne pouvoir à Mme LAMAURT
Mme YILMAZ donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
M. ASSAS donne pouvoir à Mme FAGIANI
M. PELISSIER donne pouvoir à Mme BRECHU
Mme REYNAUD donne pouvoir à Mme SUCHOD.

ÉTAIENT ABSENTES :

Mme DIAS, Mme GRIMAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme MAZDOUR.

N°2025.10.71 – Mise en place d'une session complémentaire de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) pour les jeunes Nocéens.

Sur présentation de Madame Vanessa BOILEAU, Maire-Adjoint Déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration Scolaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°2025.04.28 en date du 02 avril 2025,

Considérant que la Ville a souhaité encourager les jeunes Nocéens à développer leur autonomie en approuvant la mise en place d'une aide financière à la formation au BAFA pour 15 jeunes âgés de 16 à 25 ans,

Considérant que la Ville finance la formation du BAFA et s'engage à permettre aux jeunes d'effectuer leur stage pratique au sein des centres de loisirs de la Ville avec en contrepartie, leur participation aux actions de la Ville par 30 heures de bénévolat,

Considérant que suite à cette délibération, a été lancé un appel à candidatures qui a conduit à un nombre conséquent de postulants,

Considérant que la commission de sélection des candidatures s'est réunie le 24 juin 2025, après examen des dossiers et entretiens individuels avec les candidats,

Considérant qu'une liste de 15 futurs stagiaires a pu être arrêtée mais que 15 autres jeunes pourraient, par les dossiers déposés et leur motivation, prétendre à ce dispositif mais n'étaient pas disponibles pour les stages théoriques et pratiques durant la période estivale,

Considérant qu'afin de les accompagner, il est donc proposé de mettre en place une session de formation complémentaire qui aurait lieu durant les vacances de la Toussaint 2025 pour la formation de base et durant les vacances de Pâques 2026 pour la formation d'approfondissement, avec le même partenaire, UFCV,

Considérant que cela portera à 30 jeunes maximum le nombre de jeunes accompagnés durant l'année 2025,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Restauration Scolaire en date du 14 octobre 2025,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS

ARTICLE 1 : AUTORISE la mise en place d'une aide financière à la formation au BAFA pour 15 jeunes Nocéens supplémentaires au maximum pour un montant total maximum de 8 235 € (huit mille deux cent trente-cinq euros).

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits contrats d'engagements ainsi que la convention établie avec l'organisme UFCV.

Christian DEMUYNCK

Maire



Rahima MAZDOUR

Secrétaire

